

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 28 juillet 2017 portant nomination au comité consultatif national
de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment son article 142;

Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2016 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics;

Vu la lettre du 25 avril 2017 du vice-président du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics informant le directeur des affaires juridiques des ministères financiers de sa démission, avec effet au 1^{er} septembre 2017;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 21 juillet 2017,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Baccou (Philippe), conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, est nommé vice-président du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 juillet 2017.

Pour le ministres et par délégation :
Le directeur des affaires juridique,
J. MAIA